

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École de l'Étincelle**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 3 octobre 2017 à 19 h 00.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice de l'école, madame Geneviève Rocray, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

**Étaient présents :**

Monsieur :	
Paul Hinse	Parent
Mesdames :	
Johanie Mailloux	Parent
Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Marie-Pier Samson	Parent
Jocelyne Racicot	Parent
Karine Deslandes	Enseignante
Fannie Martin	Enseignante
Lucie Landry	Enseignante
Lysanne Forget	Personnel de soutien

formant **QUORUM**

**Étaient absentes :**

Julie Quinton	Parent substitut
Katy Arsenault	Technicienne en service de garde
Joanie Jacques	Enseignante
Joanie Jacques	Enseignante, arrive à 19 h 16

---

**Participait également :** Madame Geneviève Rocray, directrice  
Monsieur Marc Gagnon, commissaire

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

04CÉ1718-001

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Fannie Martin que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Madame Geneviève Rocray, directrice de l'école, demande aux membres de se présenter, puisque plusieurs nouvelles personnes composent les membres du conseil d'établissement.

**4. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Madame Lysanne Forget est désignée secrétaire pour cette réunion.

04CÉ1718-002

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par monsieur Paul Hinse que madame Lysanne Forget agisse à titre de secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 7 JUIN 2017 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE**

04CÉ1718-003

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Lysanne Forget d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2017 de l'école de l'Étincelle avec les corrections suivantes :

Au point 1 : La présence de monsieur Marc Gagnon, commissaire, est notée.

Au point 5.2 : Enlever l'appellation monsieur ou madame, selon le cas.

Au point 5.3 : Enlever l'appellation monsieur ou madame, selon le cas.

Au point 10 : Madame Julie Paquette assiste au colloque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Marc Gagnon souhaite une bonne année scolaire aux membres du conseil d'établissement.

7. **DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Madame Geneviève Rocray, directrice de l'école, souligne l'importance de faire preuve de transparence sur les sujets qui seront discutés lors des rencontres du C.E. Elle demande à chaque participant de compléter et signer la déclaration d'intérêt.

8. **ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

04CÉ1718-004

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Marie-Pier Samson que monsieur Paul Hinse soit le président parmi les parents membres du conseil d'établissement 2017-2018.

Monsieur Paul Hinse accepte de prendre la présidence du C.É. parmi les parents membres du conseil d'établissement 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ÉLECTION D'UN(E) SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE**

04CÉ1718-005

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Jocelyne Racicot de nommer madame Julie Paquette comme substitut à la présidence.

Madame Julie Paquette accepte d'être substitut à la présidence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **ÉLECTION D'UN(E) RESPONSABLE À LA TRÉSORERIE**

04CÉ1718-006

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par monsieur Paul Hinse d'adopter la nomination de madame Karine Deslandes comme responsable de la trésorerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. PROPOSITION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Geneviève Rocray mentionne que, présentement, il n'y a pas de membre au CE qui représente la communauté.

Une petite discussion suit avec quelques questionnements au sujet du rôle et de qui peut jouer ce rôle de « membre de la communauté ». Madame Joanie Jacques mentionne qu'elle approchera une personne d'intérêt à cet effet.

**12. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES**

Les dates des prochaines rencontres du conseil d'établissement seront les suivantes :

- 3 octobre 2017
- 7 novembre 2017
- 5 décembre 2017
- 7 février 2018
- 12 avril 2018
- 9 mai 2018
- 6 juin 2018

Si vous prévoyez vous absenter, veuillez aviser Madame Geneviève Rocray par courriel.

04CÉ1718-007

Il est proposé par madame Fannie Martin et appuyé par madame Karine Deslandes d'adopter le calendrier des séances pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

04CÉ1718-008

Il est proposé par madame Karine Deslandes et appuyé par madame Lucie Landry d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017**

Le budget du CÉ pour l'année 2017-2018 est de 200 \$. Madame Geneviève Rocray rappelle que les surplus de l'année précédente ne sont plus reportés à l'année suivante.

Madame Geneviève Rocray explique les règles pour les dépenses dans ce budget. Elle présente un document qui suggère et énumère quelques façons d'utiliser le montant alloué au conseil d'établissement. Il est proposé de prioriser la présence des membres en déterminant 60 % du budget aux frais de gardiennage et 40 % pour les pauses café. De plus Madame Geneviève Rocray va s'informer pour le montant horaire ou total admissible en frais de gardiennage.

04CÉ1718-009

Il est proposé par madame Fannie Martin et appuyé par monsieur Paul Hinse d'adopter le budget du conseil d'établissement 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. MESURE 15015**

Madame Geneviève Rocray explique que cette mesure s'adresse aux classes de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année.

Elle doit être utilisée afin de payer un enseignant.

**16. MESURE 15025**

Partir du bon pied s'adresse aux classes de préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle, pour rémunérer le travail d'un enseignant et de la technicienne en enseignement spécialisé.

**17. MESURE 15023**

Pour l'instant, il y a 2,500.\$ dans la mesure On bouge au cube.

But : augmenter l'activité physique à 60 minutes par jour. La commission scolaire reçoit 113,000.\$ 7 écoles se partageront le montant. Nous avons postulé. La réponse de l'école gagnante est attendue à la mi novembre 2017.

04CÉ1718-010

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Jocelyne Racicot d'adopter la mesure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18. NORMES ET MODALITÉS**

Madame Geneviève Rocray s'assure que les membres aient bien pris connaissance du document des normes et modalités.

**19. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION**

Monsieur Paul Hinse fait la lecture du document concernant des critères de sélection pour une direction d'école à l'école de l'Étincelle.

04CÉ1718-011

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Karine Deslandes d'approuver les critères de sélection.

**20. INFORMATIONS DE LA DIRECTION****20.1 Remise de la première communication**

Madame Geneviève Rocray fait un rappel que la première communication doit être remise aux parents avant le 15 octobre.

**20.2 Exercice de feu**

L'exercice d'évacuation en cas d'incendie pour les deux pavillons a eu lieu le mercredi 28 septembre 2017. Tout s'est très bien déroulé.

**20.3 Activités de l'école**

Madame Geneviève Rocray explique que des activités pourraient être tenues lors de l'accueil en début d'année, des fêtes d'Halloween, de Noël, de la journée neige et de la fête de fin d'année.

**20.4 Présentation des sorties qui ont été acceptées par la direction.**

La première sortie sera effectuée le 12 octobre prochain. Elle informe également que les activités prévues pour le début de l'année suivante doivent être adoptées avant le premier CÉ de l'année, donc à la fin juin 2017.

**20.5 Présentation des activités ou des sorties à venir**

Madame Geneviève Rocray présente les différents tableaux des sorties prévues par classe / niveau, pour l'année 17-18 de tous les groupes des deux pavillons, sauf deux à venir sous peu.

04CÉ1718-012

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Johanie Mailloux d'approuver les sorties des classes telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**21. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN DÉPLACEMENT HORS DU TERRAIN DE L'ÉCOLE**

L'accord est donné à Madame Geneviève Rocray de permettre aux groupes de faire des sorties improvisées à l'extérieur de l'école et qui pourraient être organisées à la dernière minute en fonction de la température, par exemple. Il est question d'un périmètre d'environ de 2 kilomètres de l'école.

04CÉ1718-013

Il est proposé par madame Lucie Landry et appuyé par madame Fannie Martin d'accorder cette permission à madame Geneviève Rocray.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**22. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucun ajout

**23. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Julie Paquette nous informe des élections du conseil exécutif du comité de parents le 5 octobre 2017. Elle fait part de sa première rencontre au comité de parents et résume les points discutés. Elle mentionne aux gens présents qu'il y aura 2 formations à venir pour les parents.

**24. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 7 novembre 2017 à 19 h 00 au pavillon St-Luc.

**25. LEVÉE DE LA SÉANCE**

04CÉ1718-014

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Julie Paquette que la séance soit levée à 20 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Paul Hinse  
Président

---

Geneviève Rocray  
Directrice